

Benoît, évêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu,

A notre fils bien-aimé Jean-Luc HUDSYN, prêtre du siège métropolitain de Malines-Bruxelles, jusqu'à ce jour vicaire épiscopal pour le Vicariat du Brabant Wallon, nommé maintenant évêque auxiliaire de ce siège et élu évêque titulaire d'Apt, salut et bénédiction apostolique.

De par l'autorité de notre charge, nous portons le souci de l'Eglise, et, avec l'aide de Dieu, nous pourvoyons à ce qui la maintient dans le salut et la paix. C'est pour cette raison que nous répondons favorablement à la requête de vénérable frère André-Joseph, archevêque métropolitain de Malines-Bruxelles, qui nous a demandé un évêque auxiliaire afin de mieux porter le souci pour les fidèles qui lui sont confiés.

Puisque vous avez démontré par votre zèle pastoral, que vous possédiez les qualités requises pour assumer une charge épiscopale, nous estimons, cher fils, que vous convenez pour assumer cette responsabilité.

Après consultation de la Congrégation des Evêques, et en raison de notre autorité apostolique, nous vous nommons conformément au droit évêque auxiliaire de Malines-Bruxelles ainsi qu'évêque titulaire d'Apt.

En ce qui concerne votre ordination épiscopale, nous vous autorisons à recevoir l'ordination des mains de n'importe quel évêque catholique selon les règles liturgiques en vigueur. Avant cela, vous ferez profession de foi catholique et prêterez le serment de fidélité à moi-même et mes successeurs.

Nous vous exhortons enfin, cher fils, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, à accomplir avec joie et persévérance la charge qui vous est confiée, en communion avec votre archevêque en « gardant l'unité de l'esprit par le lien de la paix » (Eph 4,3).

Donné à Rome, près de St-Pierre, en la fête de la Chaire du premier d'entre les Apôtres, le 22 février de l'année du Seigneur 2011, la sixième de notre pontificat.

Benoît XVI, Pape